

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA SOCIÉTÉ LES DELICES DE LA MER

La société « Les Délices de la Mer » procède au rappel de ses bouteilles de soupe de poissons curry coco

Le 09/03/17,

La société « **Les Délices de la Mer** » procède au retrait de la vente et au rappel de ses bouteilles de soupe de poissons curry coco suite à la mise en évidence de défaut de stabilité des produits, lors d'un autocontrôle.

Les produits concernés par ces mesures présentent les caractéristiques suivantes :

- Bouteille en verre de 1L
- Soupe de poissons curry coco
- Numéro : FR 22.182.005 CE
- Marque commerciale : sans marque
- Dates de péremption/ Numéro de lot : B 23/01/2020 et B 25/01/2020
- Photo Produit :



Ces produits ont été commercialisés entre le 27/02/17 et le 07/03/17 dans le réseau Lidl.

Les magasins concernés ont mis en place des affichettes à l'entrée des magasins afin d'informer les consommateurs.

Recommandations aux consommateurs :

L'ensemble des produits ont été retirés de la commercialisation. Certains de ces produits ont cependant été commercialisés avant la mesure de retrait.

Il est donc demandé aux personnes qui détiendraient ces produits de ne pas les consommer et de les rapporter au lieu d'achat, où ils seront remboursés, même sans présentation du ticket de caisse.

Pour tout renseignement complémentaire, la société « **Les Délices de la Mer** » se tient à la disposition des consommateurs pour répondre à leurs questions au numéro de téléphone suivant : 02 96 79 79 37

Pour en savoir plus : agriculture.gouv.fr/alimentation/alerte-alimentation

Contact presse : 02 96 79 79 37